



SICONDA SESSIONE URDINARIA DI U 2017
RIUNIONE DI 21 E 22 SITTEMBRE

2EME SESSION ORDINAIRE DE 2017
REUNION DES 21 ET 22 SEPTEMBRE

N° 2017/O2/051

QUESTION ORALE DEPOSEE PAR Mme Maria GUIDICELLI
AU NOM DU GROUPE « PRIMA A CORSICA »

OBJET : STRATEGIE TERRITORIALE POUR LA FILIERE BOIS

Monsieur le Président du Conseil Exécutif,

Notre Ile, la plus boisée de la Méditerranée, bénéficie d'une ressource forestière considérable et de haute qualité avec, notamment, une croissance d'1million de tonnes/an.

Aujourd'hui la filière bois en Corse représente 280 entreprises, et 800 emplois. C'est dire si son essor représente un enjeu essentiel, en ce qu'il permettrait la création de plusieurs centaines d'autres emplois, sur une dizaine d'années.

Durant la campagne des élections territoriales de 2015, vous aviez fait de la filière bois, non seulement une volonté politique, mais aussi un axe de développement majeur.

Bien que louable, cela n'en était pas pour autant novateur, car depuis 2011, vos prédécesseurs avaient fait de cette filière un choix économique stratégique. Je vous renvoie, si besoin à l'article de l'Informateur Corse de 2013, intitulé «Legnu Corsu, la Renaissance».

Je me permets de vous rappeler les étapes franchies de 2011 à 2014 :

- La structuration de l'Interprofession (en 2011) avec la création de la structure LEGNU VIVU, présidée par M. Bruneau, dirigeant de l'entreprise de construction, rurale et familiale « Les Charpentiers de la Corse », dont l'expérience depuis 1972 n'est plus à démontrer.
- L'échange d'expériences à l'occasion d'un déplacement dans les Alpes entre élus de tous bords (Assemblée de Corse, maires...) qui s'est prolongé, en novembre 2014, par les Assises du Bois lesquelles ont acté le plan de relance de la filière, en 4 phases : valorisation de la ressource, développement des entreprises, formation et communication.

Compte tenu de cette base solide, votre arrivée aux responsabilités, en décembre 2015 aurait dû marquer l'accélération de la dynamique déjà impulsée par vos prédécesseurs.

Vous aviez d'ailleurs évoqué un « plan Marshall du bois », avec un « effort financier sans précédent »...

En outre, l'adoption par l'Assemblée de Corse dans sa séance du 30 septembre 2016 de « la stratégie territoriale pour le développement économique de la filière forêt et bois en Corse » présageait d'un avenir en bonne voie.

Malheureusement, il semblerait que depuis la démission de la quasi-totalité du conseil d'administration de LEGNU VIVU, en décembre 2016, pour des raisons que je ne commenterai pas ici, la situation de la filière soit préoccupante.

Aujourd'hui, Monsieur le Président, au regard de l'importance que requiert ce dossier pour lequel nous avons beaucoup œuvré, ma question est la suivante :

- Où en est-on très clairement du développement de cette filière, qui vous tenait tant à cœur lors des dernières élections ? Pouvez-vous nous apporter des éléments factuels, tant en termes d'actes que de délais ?
- Dans le cadre de l'accompagnement des entreprises forêt-bois, 2 appels à projets distincts ont été lancés, le 1^{er} concernant des investissements de câblages en forêt, sciage, séchage, broyage et le 2nd s'agissant « d'autres projets » : combien de candidatures ont été réceptionnées par vos services ? sont-elles toutes recevables ?

Enfin, et parce qu'il est légitime que les professionnels n'aient pas à démarcher les agences l'une après l'autre, quelle est votre appréciation quant à la multiplicité des acteurs intervenants à savoir l'ODARC, l'ADEC, l'AAUC... ?

Et surtout, à quel moment le guichet unique que vous aviez promis afin de permettre la simplification administrative, sera-t-il effectif ?

Je vous remercie.